

Présents: Mmes Esperance JULIEN, Ghislaine LARTIGUE, MM. Patrick CREMA, Guy DAUZON, Guillaume LEJEUNE, Stéphane LIMOUSIN, Jean-Marie ROBERT , Pascal ROTTE.

Absents excusés: Mme Nadine LEZAY-PINSON, M. Alain PERRY, Philippe ROCCHIETTI (pouvoir à Guy Dauzon).

### **1- Gravière de Bouchon**

Un projet de gravière au lieu-dit Bouchon, sur la propriété de M LOPES, est présenté par M THOMAS de l'entreprise ESBTP.

Ce projet occuperait une surface de 36 ha. La durée d'exploitation serait d'une quinzaine d'années.

A l'issue de l'exploitation, 20 ha retourneraient en terres agricoles et 16 ha en lac.

Sept points font l'objet de demandes complémentaires d'informations. Ils sont exposés ci-dessous:

- La sortie du chemin d'exploitation sur la RD114 non loin du croisement de la route de Sauveterre et de Saint Nicolas aurait besoin d'être sécurisé car la sortie de camions à cet endroit peut être dangereuse,
- Le trafic de camions d'ESBTP dans le bourg de Saint Nicolas est garanti inchangé avec une exploitation moyenne de 180 000 t par an. Qu'en serait-il si la capacité d'exploitation maximum de 250 000 t par an était nécessaire ?
- Si la LGV se faisait et demandait plus de quantité de grave, qu'en serait-il du trafic de camions dans le bourg de Saint Nicolas ?
- Un accès privé est prévu pour desservir le futur lac. Qui assurerait l'entretien de ce chemin ?
- Il sera nécessaire que ESBTP rencontre les riverains les plus proches du chantier afin de leur présenter le projet et connaître leurs souhaits,
- L'aménagement du futur lac est à compléter et à préciser,
- Les aménagements complémentaires proposés par ESBTP concernant le village (construction d'aires de jeux pour les enfants, aménagement de la place de l'église) sont à préciser.

Compte-tenu des remarques formulées, les compléments demandés par les membres du conseil municipal seront présentés par ESBTP lors d'une prochaine réunion.

### **2- Aménagement et sécurisation de la traversée du village**

Une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été signée avec l'agglomération d'Agen. La prochaine étape, qui se déroulera en 2015, est l'appel d'offre pour trouver le maître d'œuvre du chantier.

### **3- Subvention collège Paul Dangla**

Le collège Paul Dangla demande une subvention pour financer le voyage en Angleterre de ses étudiants. Trois d'entre eux résident sur notre commune.

Mme le maire propose une subvention de 100 €.

Le conseil municipal se prononce pour (6 voix pour, 2 contre, 1 abstention)

### **4- Subvention annuelle du RPI**

Il est nécessaire de débloquer le subvention communale annuelle pour le RPI.

Le conseil municipal se prononce pour (9 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

### **5- dépenses d'investissements**

Afin de pouvoir continuer à payer les entreprises qui réalisent des travaux pour la commune, il est nécessaire de délibérer pour débloquer des fonds.

Le conseil municipal se prononce pour (9 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

### **6- chauffage de la salle des fêtes**

Le chauffage de la salle des fêtes est en panne. Compte-tenu de la vétusté de l'installation, il n'est pas possible de la réparer. Il faut remplacer entièrement le système.

Des devis ont été demandés pour installer un système de climatisation réversible. La meilleure offre a été faite par l'entreprise CEC pour un montant de 15285€.

Les travaux devraient être subventionnés à environ 35% par le conseil général et à 20% par l'état avec la DETR.

Le conseil municipal se prononce pour (9 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

### **7- Demande d'achat de terrain de M. DE DEUS**

Lors du précédent conseil municipal, il avait été demandé de vérifier le plan cadastral avant d'accorder à M DE DEUS le terrain qu'il souhaitait acquérir suite à des différences entre le plan et la réalité du terrain.

Cette vérification a montré que le chemin de bordure de la Garonne longe la propriété actuelle de M DE DEUS et qu'il n'est donc pas possible de lui vendre cette partie du terrain.